



COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de WIZERNES, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique LANOY, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 9 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site de la Mairie le 9 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

VOTE :

A L'UNANIMITÉ
Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

TRANSMIS EN SOUS-

PREFECTURE LE :
15/04/2026

PUBLIÉ LE :

16/04/2026

Etaient présents : M. Dominique LANOY, Mme Christelle SOULIEZ, M. Clément HERMANT, Mme Christine BOUTOILLE, M. Jean-Jacques VERHAEGHE, Mme Marie-Paule LHERMITTE, M. Alexandre GOUDEFROYE, Mme Nadège NIBERT, M. William HEULLE, M. David VIVIER, Mme Alexandra AMBRE, M. Vincent DEMARTHE, Mme Martine LAMBERT, M. Mickaël CARRÉ, Mme Sabine LHEUREUX, Mme Christine LEFEBVRE, M. Jérémy DANNEL, Mme Maryline DENIS, M. Jacques CONSEIL, M. Laurent BRUNET, M. Jérémie DIEVAL, Mme Ingrid DECLERCQ, Camille VASSEUR.

Secrétaire de séance : M. Clément HERMANT

D2026-36 : CREATION DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, « Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes Commissions, y compris les Commissions d'Appel d'Offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- **FORMER** les commissions thématiques suivantes comportant chacune 7 membres en plus du Président (soit 8 membres) :
 - Commission FINANCES – BUDGET – AFFAIRES GÉNÉRALES
 - Commission COMMUNICATION – NUMÉRIQUE – VIE SPORTIVE
 - Commission FÊTES ET CÉRÉMONIES – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE
 - Commission ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Commission AFFAIRES SOCIALES – SOLIDARITÉ – HANDICAP – INSERTION – LOGEMENT
- Commission TRAVAUX – AMÉNAGEMENT – VOIRIE
- Commission URBANISME – SÉCURITÉ
- Commission AFFAIRES SCOLAIRES – ÉDUCATION – CANTINE MUNICIPALE
- Commission JEUNESSE – VIE CITOYENNE – CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

A l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D. LANOY", is written over the printed name.

Dominique LANOY